



## URBANISME

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont l'Administration communale de Gouvy dont les bureaux se trouvent à Bovigny 59, 6671 Gouvy.

Le terrain concerné est situé rue d'Houffalize 12 à 6670 Gouvy et cadastré 1<sup>ère</sup> division, section A, n°805W3, 805X3.

Le projet est de type : rénovation énergétique du château de Gouvy, et présente les caractéristiques suivantes :

- La demande implique une ou plusieurs dérogations au plan de secteur

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

**L'enquête publique est ouverte le 22/05/2024 et clôturée le 06/06/2024.**

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration Communale de Gouvy, Service urbanisme, Bovigny 59, 6671 Gouvy :

- Les jours ouvrables de 9 h à 12 h ;
- Le samedi de 10 h à 12 h (uniquement sur rendez-vous : 080/29 29 25 – 29 29 36)

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale de Gouvy, Bovigny 59, 6671 Gouvy
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@gouvy.be](mailto:urbanisme@gouvy.be)

**Sous peine de nullité**, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 06 juin 2024 à 11:00 au service urbanisme de l'Administration Communale de Gouvy.